

Rio+20 : Hilary Clinton plaide pour la culture de mort, un cardinal fait face

Author : Jeanne Smits

Categories : [Jeanne Smits](#), [Points non négociables](#), [points non négociables](#), [Riposte Catholique](#)

Date : 24 juin 2012



Romandie.com reproduit cette dépêche de l'AFP :

« RIO DE JANEIRO - La secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton a déploré vendredi que le texte final de la conférence de l'ONU Rio+20 ait exclu la mention sur le droit des femmes à décider d'avoir ou non des enfants.

Si je suis très satisfaite de ce que le document assure les droits sexuels et reproductifs ainsi que l'accès universel au planning familial, pour atteindre nos objectifs sur le développement durable, nous devons aussi assurer les droits reproductifs des femmes, a affirmé Mme Clinton dans son discours au sommet Rio+20.

Il faut donner aux femmes le pouvoir de décider si elles veulent des enfants et combien

elles en veulent, a-t-elle souligné. ([Lire la suite...](#))

Dans le langage codé des féministes, les « droits reproductifs » désignent les droits absolus des femmes sur la décision de procréer, et cela comprend le « droit à l'avortement ». Ce code est si bien connu que les Etats attachés au respect de la vie travaillent d'arrache-pied à chaque nouvelle rencontre internationale où l'on tente d'introduire ces mots dans les déclarations finales ou les traités, pour éviter qu'ils n'y figurent et ne donnent prise à ceux qui prétendent introduire le « droit à l'avortement sûr et légal » un nouveau droit de l'homme, protégé par les instruments internationaux.

Une nouvelle fois, grâce notamment aux efforts du Saint Siège qui a statut d'observateur aux réunions de l'ONU – Rio+20, sommet sur le développement durable, est sous le patronage des Nations unies – et à plusieurs pays qui lui ont emboîté le pas, ces mots ont été évités.

C'était pourtant la première fois que de multiples personnalités et organisations internationales, gouvernementales ou non, établissaient un lien aussi clairement affirmé entre la croissance démographique et le « développement non durable », et ainsi le document final sur la protection de la planète et « l'économie verte » inclut-il un article sur le droit universel à la contraception. On comprend d'après l'intervention de la Secrétaire d'Etat Hilary Clinton devant le Sommet, que l'accès à l'avortement est un facteur nécessaire pour « atteindre nos buts en matière de développement durable ».

S'exprimant mardi lors d'un événement en marge du sommet, le légat pontifical, chef de la délégation du Saint-Siège, le cardinal Odilo Scherer, s'est exprimé sur la nature réelle du « développement durable », le respect de la création et le caractère central de l'homme : de son long et intéressant discours, je retiendrai ce paragraphe particulièrement significatif venant éclairer sa critique du néo-malthusianisme :

« Alors que le Saint-Siège a cherché à promouvoir une conclusion qui respecte la dignité de la personne humaine, nous continuons de voir certaines délégations tenter de promouvoir des thèmes comme la “dynamique de population” ou les “droits reproductifs” comme une forme de développement durable. Ces propositions sont basées sur l'idée erronée selon laquelle le développement durable et la protection de l'environnement ne peuvent être atteints qu'avec la garantie qu'il y ait moins d'hommes sur notre planète. Fondée sur une herméneutique de la suspicion qui blesse profondément la solidarité humaine, cette idéologie a provoqué une alarmante destruction de la famille et, fondamentalement, elle prive la planète de sa plus grande ressource, la personne humaine, qui est au centre du développement durable. »

Vendredi, s'adressant au Sommet Rio+20, le cardinal Scherer a dit les choses encore plus nettement (lien vers le texte complet en portugais sur [cette page.](#))



Le cardinal y rappelle que l'« économie verte », une plus grande solidarité humaine, une répartition plus juste des biens et une vraie protection de la « maison terrestre » supposent « par dessus tout de sauvegarder la relation adéquate des moyens avec leur fin » : la personne humaine qui est au centre du monde créé. « Toute vie humaine, depuis la conception jusqu'à la mort naturelle, a même valeur et dignité. » Cela englobe toutes les préoccupations actuelles, à quoi le cardinal ajoute :

« Le rôle unique et fondamental de la famille (...) mérite ici une mention spéciale, parce que de fait, l'éducation et le développement humain commencent dans la famille, où tous ces principes sont transmis et assimilés par les générations futures, de manière à ce que leurs membres assument leurs responsabilités propres dans la société. »

Tous les droits affirmés à Rio – accès à l'eau, à la nourriture, la santé – sont au service de la personne, affirme le cardinal :

« Le risque d'obscurcir cette relation se manifeste de manière particulière dans le domaine du droit à la santé, où l'on observe que la promotion d'une certaine conception de la santé menace profondément la dignité de la personne humaine.

Une sentence de mort imposée sur les vies humaines les plus vulnérables – c'est-à-dire, celle qui sont dans le sanctuaire le plus sûr qu'est le sein de leurs mères – ne peut, selon quelque hypothèse que ce soit, être présentée sous la nomenclature des “soins de santé” ou simplement de la “santé”. Cela ne rend pas un véritable service au développement humain authentique ni à sa véritable appréciation ; c'est injustifiable dès lors que le développement, à tous les stades de la vie, est au service de la vie humaine. »

Il a achevé son discours avec ces mots : « Que Dieu nous éclaire tous ! »

• *Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ? Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un courriel par jour. [S'abonner](#)*

© [leblogdejeannesmits](#)

[Réseau Riposte catholique](#)